

## BASSIN VERSANT FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS

Un bassin versant est un territoire qui draine l'ensemble de ses eaux vers un exutoire commun, cours d'eau ou mer.

Contexte : La DCE (Directive cadre européenne sur l'eau) de 2000, demande aux États membres d'assurer le bon état écologique des masses d'eau.

Dans ce cadre « Eau du Pays de Saint-Malo » service public de production d'eau potable doit garantir la potabilité et prendre en compte les évolutions climatiques pour gérer les ressources disponibles.

Ce syndicat mixte met en œuvre une politique de protection de la ressource en eau du bassin versant Frémur Baie de Beausais auquel est rattaché la presqu'île de Saint-Jacut (voir périmètre ci-dessous). Les masses d'eau présentes sur ce bassin versant sont le Frémur, le complexe de Bois Joli, le Drouet et le Floubalay

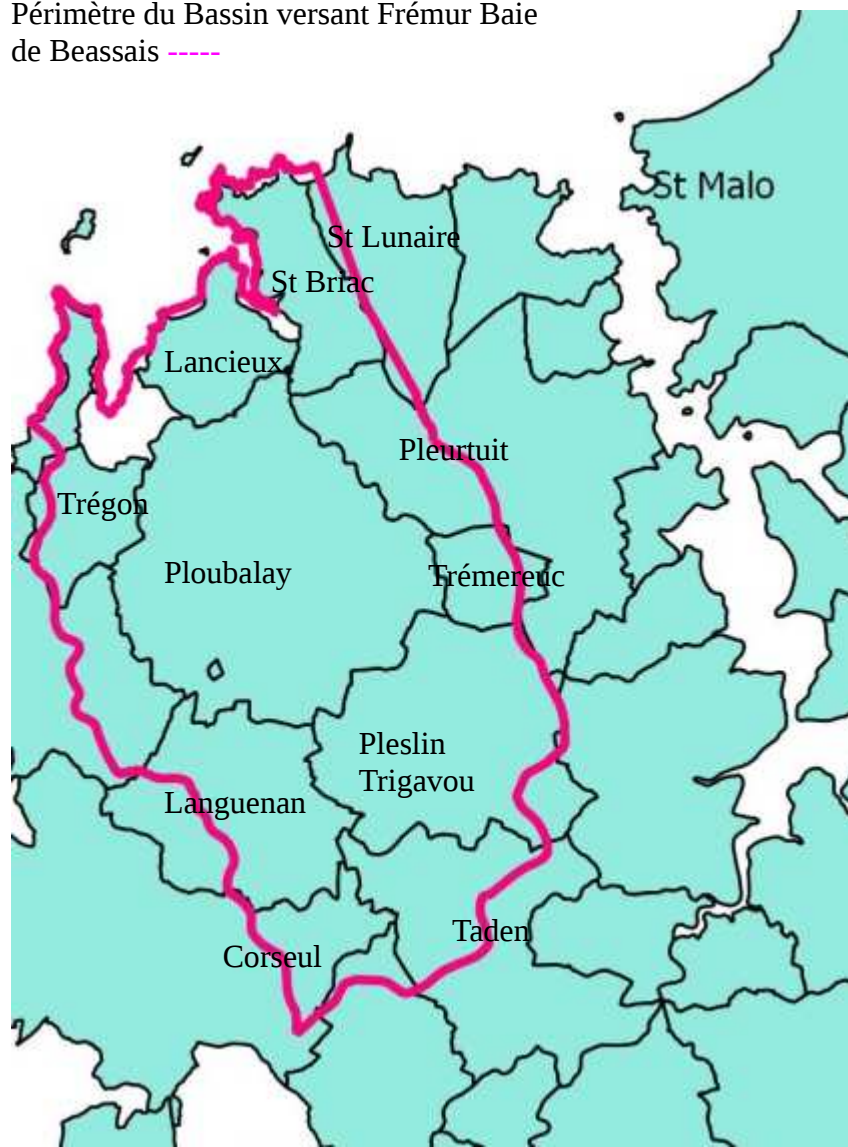
Le contrat territorial Frémur Baie de Beausais s'organise autour de plusieurs thématiques qui sont les milieux aquatiques, les actions agricoles, la sensibilisation des collectivités et des citoyens, le bocage et le suivi de la qualité de l'eau.

Les 2 actions phare de ce BV(bassin versant) déjà entamées et qui seront poursuivies en 2018 :

- le programme phosphore pour réduire les flux d'origine agricole et domestique (assainissement collectif) vers les milieux aquatiques telle la retenue de Bois joli. L'enrichissement excessif des eaux en phosphore provoque une abondance d'algues microscopiques ainsi qu'une réduction d'oxygène. En période estivale ce phénomène peut s'accompagner d'un développement de cyanobactéries qui secrètent des toxines dangereuses.

Un diagnostic des parcelles agricoles à risque a été réalisé suivi de propositions (mise place de talus et haies)

Périmètre du Bassin versant Frémur Baie de Beausais -----



- établissement du profil de vulnérabilité conchylicole en baie de Lancieux et l'estuaire du Frémur. Un suivi des escherichia coli est assuré (l'E. Coli est une bactérie qui témoigne de la présence de matières fécales). Préconisations : travail avec les communes pour contrôler les branchements d'eaux pluviales et d'assainissement (collectif et individuels).

Animatrice du bassin versant : Bérengère HENNACHE qui doit mener les actions définies par un contrat territorial en cohérence avec le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Rance Frémur Baie de Beaussais)

Elle travaille en étroite collaboration avec :

- la chambre d'agriculture et les agriculteurs - mise en place de couverts végétaux pour protéger les sols, analyse des sols pour indice de battance (la dégradation de la structure du sol en surface sous l'influence des précipitations), semis de protéagineux(lupin) pour alimentation des bovins, nouvelles pratiques culturales, échanges parcellaires.

- le conseil technique des milieux aquatiques – recréer les méandres et assurer la continuité écologique des ruisseaux

- Breizh bocage pour aide aux agriculteurs pour la création de haies et talus

Partenaires financiers : agence de l'eau Loire Bretagne pour 48 %

Conseil Départemental 35 pour 1 %

Conseil départemental 22 pour 14 %

Région Bretagne pour 16 %

Autofinancement pour 21 %